



Bilan professionnel

Le Bilan professionnel permet au collaborateur et à l'entreprise d'élaborer des perspectives conjointes d'évolution professionnelle. Véritable outil RH, il accompagne les transitions et les évolutions de carrière en proposant des stratégies professionnelles individualisées.

Dans quelles situations mobiliser un Bilan professionnel ?

- Pour sécuriser une évolution en interne sur un poste défini
- Pour accompagner le salarié et l'entreprise dans la construction de choix de mobilités

Durée et déroulement



- 20h d'accompagnement réparties sur 2 à 4 mois
- Des temps de travail personnel
- Des points d'étapes sous forme d'entretien « tripartites » entre le collaborateur, l'employeur et le conseiller du CIBC tout au long de l'accompagnement
- Modalités au choix, en distanciel et/ou en présentiel

Modalités d'accès



- Il n'y a pas de pré-requis à la mise en place d'un Bilan professionnel si ce n'est l'accord du professionnel et de l'entreprise
- Une convention tripartite permet de valider cet engagement et les conditions de déroulement du bilan

Tarif



- Pour mettre en place un bilan professionnel, contactez nous via accueil@cibc33.fr afin que nous vous proposons un entretien pour analyser votre demande et établir un devis

Identifier et valoriser les compétences mobilisables

Se projeter dans de nouveaux postes

Explorer le marché de l'emploi, découvrir des métiers

Déterminer les étapes d'un nouveau projet

Un bilan professionnel au CIBC 33 c'est :

- Le respect des valeurs de **transparence**, de **confidentialité**, une **posture de non-jugement**
- **Une équipe salariée pluridisciplinaire et qualifiée** avec une **double expertise** : l'accompagnement des parcours professionnels et la maîtrise des évolutions des métiers, et du marché du travail
- **Des conseillers formés aux méthodes d'entretien**, à **l'approche stratégique d'aide à la décision**
- **Des outils fiables et reconnus** : techniques d'analyse de l'expérience, outils d'analyse de la compétence, portefeuille de compétences, questionnaires et tests d'orientation, et plateforme pédagogique Moovebox®
- **Des travaux personnels tutorés** : préparation des séances, recherches accompagnées, réalisation d'enquêtes ou d'immersion auprès de professionnels

Une démarche en trois phases :

1

Une phase préliminaire vous permettant de :

- Repérer **les attentes et besoins du bénéficiaire**, et **de l'entreprise**
- Proposer **une réponse méthodologique adaptée** aux objectifs co-définis

Une deuxième phase, centrée sur **l'investigation** :

→ Concernant les « ressources » du collaborateur :

- Identifier et formaliser des connaissances et compétences mobilisables
- Définir des intérêts, zones de confort et valeurs professionnelles
- Elaborer de perspectives professionnelles

2

→ Concernant l'employeur :

- **Recueillir des informations** sur l'environnement interne et/ou externe en matière de secteurs d'activités, métiers, postes...
- **Confirmer, ajuster ou modifier la ou les piste(s) élaborée(s)** dans un souci de cohérence et de réalisme

Cette phase peut être l'occasion de mises en situations professionnelles afin de confirmer des pistes.

3

Enfin, une phase de conclusion vous permettant de préparer votre projet :

- Formaliser **les scénarios retenus** et **des scénarios alternatifs**
- **Définir des étapes** à mettre en œuvre **pour concrétiser le projet**
- Restituer **un document de synthèse**

Contact : accueil@cibc33.fr - 05 57 54 25 00